

22 juin 2026 -17:30

Appartient à [Conseil des ministres du 20 juin 2026](#)

Mission déléguée concernant la vente des actions de Belfius

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant l'octroi d'une mission déléguée à la Société fédérale de participation et d'investissement (SFPIIM) concernant la vente de 20 % des actions de Belfius.

Le 5 décembre 2025, le gouvernement fédéral a décidé en principe que les travaux préparatoires pouvaient être entamés en vue de procéder à la vente d'une partie des actions de Belfius Bank SA.

À ce jour, la SFPIIM détient l'ensemble des actions ordinaires de Belfius pour le compte de l'État belge. Afin de préparer la vente d'un bloc représentant 20 % de ces actions, il convient de confier une mission déléguée à la SFPIIM par arrêté royal.

Concrètement, la SFPIIM est chargée d'une triple mission :

- identifier un ou plusieurs acquéreurs appropriés, ou un ou plusieurs consortiums appropriés d'acquéreurs, pour des actions représentant au maximum 20 % du capital de Belfius Bank
- déterminer les critères de participation et de sélection applicables
- conclure tous les accords nécessaires à l'exécution de la mission

En outre, le Conseil des ministres a approuvé le projet d'accord de délégation de mission entre l'État belge et la SFPIIM. Le ministre des Finances est chargé de rendre compte périodiquement de l'avancement du processus.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal confiant à la Société fédérale de participations et d'investissement une mission au sens de l'article 2, § 3, de la loi du 2 avril 1962 relative à la Société fédérale de participations et d'investissement et aux sociétés régionales d'investissement

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et
des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des
Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

